



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5088

Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'Opéra de Vichy pour l'accueil du concert de l'Orchestre des Jeunes le 2 novembre 2019

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/5088 - APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LYON / AUDITORIUM-ORCHESTRE NATIONAL DE LYON ET L'OPERA DE VICHY POUR L'ACCUEIL DU CONCERT DE L'ORCHESTRE DES JEUNES LE 2 NOVEMBRE 2019 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des activités culturelles et pédagogiques à destination des jeunes, l'Auditorium-Orchestre national de Lyon propose, depuis 19 ans, un stage de pratique orchestrale à 90 jeunes musiciens amateurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes intitulé « Orchestre des Jeunes de l'Orchestre national de Lyon ». L'Orchestre national de Lyon transmet ainsi ses compétences et son expérience à de jeunes musiciens issus des conservatoires et écoles de musique de la région, âgés de 14 à 21 ans.

Ce projet accompagné par des musiciens de l'Orchestre national de Lyon et, en 2019 pour la deuxième année consécutive, sous l'égide du chef d'orchestre Victor Jacob, a pour objectif de développer une pratique orchestrale et de préparer un programme de concert pour quelques dates en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Après un stage de 10 jours, les musiciens de l'Orchestre des Jeunes effectueront une tournée de 3 concerts en Région Auvergne- Rhône-Alpes :

- vendredi 1 novembre 2019 à Thonon les bains (74) ;
- samedi 2 novembre 2019 à l'Opéra de Vichy (03) ;
- dimanche 3 novembre 2019 à l'Auditorium de Lyon.

Vichy Culture, établissement public de coopération culturelle, créé en janvier 2019 a pour mission la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel dans le domaine du spectacle vivant et des expositions. Il a aussi pour objet de s'adresser à de nouveaux publics sur des missions spécifiques dans le cadre d'un projet de médiation culturelle. Il réunit l'Opéra de Vichy et le Centre culturel.

La convention jointe au présent rapport présente les modalités d'organisation du concert gratuit du 2 novembre à l'Opéra de Vichy.

Vichy Culture accueille gracieusement l'Orchestre des Jeunes et effectue les réservations de la nuit d'hôtel pour l'ensemble des musiciens, le chef et les membres de l'équipe accompagnant l'Orchestre des Jeunes.

La nuit d'hôtel sera refacturée à l'Auditorium-Orchestre national de Lyon sur présentation d'une facture pour un montant maximum de 5 000 €HT.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

- 1- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre national de Lyon et l'établissement public de coopération culturelle Vichy Culture pour l'organisation du concert du 2 novembre 2019 dans le cadre de la tournée de l'Orchestre des Jeunes 2019, est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à l'exécuter.
- 3- Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 011 opération Orchestre des Jeunes du budget annexe 07.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER